



Office National des Forêts



• **Site internet :**
www.onf.fr

• **Contact :**

Contacts: loic.gouguet@onf.fr david.rosebery@onf.fr

• **L'établissement :**

L'ONF est un établissement public à caractère industriel et commercial, sous tutelle du ministère en charge des forêts et du ministère en charge de l'écologie qui :

- assure la gestion durable des forêts publiques françaises, soit près de 11 Mha de forêts et espaces boisés en métropole et dans les DOM ;
- mène des missions spécifiques pour l'Etat (Restauration des Terrains en Montagne, Défense de la Forêt Contre les Incendies, Gestion des dunes domaniales...)
- propose des services aux collectivités et aux entreprises dans ses domaines de compétence.

• **Zone d'étude sur le littoral:**

L'activité de l'ONF s'exerce aussi bien en métropole qu'outre-mer. Si la gestion des dunes domaniales concerne essentiellement le littoral atlantique métropolitain, de la Bretagne au sud des Landes, les littoraux ultra marins peuvent aussi être gérés en partie par l'ONF.

• **Activités principales sur le littoral:**

L'ONF est gestionnaire de 380 kilomètres de dunes domaniales: dans le cadre d'une Mission d'Intérêt général, il [contrôle](#) la dynamique éolienne en appliquant une gestion souple, mettant à profit les grands processus naturels (vent, dynamique végétale). La gestion des cordons dunaires nécessite une connaissance des milieux et une compréhension des phénomènes en jeu : l'observation des évolutions sédimentaires est donc essentielle pour la programmation des actions de restauration.

L'ONF participe à plusieurs structures d'observations des dynamiques littorales, notamment l'Observatoire de la Côte Aquitaine, l'Observatoire des Pays de Monts, l'OR2C ...

A la demande du Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire, l'ONF a coordonné la rédaction d'un « guide de gestion des dunes et des plages associées » (téléchargeable gratuitement aux éditions [QUAE](#)).

L'ONF met également ses connaissances des milieux dunaires pour l'appui aux politiques publiques en matière de gestion des risques naturels et de préservation de la biodiversité sur le littoral.

